
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

17 JUIN > 30 JUIN 2025

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)



mardi 17 juin 2025

Station 7 : l'espace de coworking, un atout pour les entrepreneurs (414 mots)

Inauguré il y a 18 mois (LER des 22 janvier et 29 octobre 2024) dans des locaux flambant neufs, au sein de la pépinière d'entreprises financée par la...

Page 6



mercredi 18 juin 2025

Dix ans de tournée de l'école de musique fêtés ce week-end (205 mots)

Pour fêter sa 10e tournée, l'école de musique E3M a vu les choses en grand et propose en plus de la tournée dans les différentes communes de la...

Page 7



dimanche 22 juin 2025

La mémoire de la Grande Guerre et le patrimoine industriel à l'honneur (425 mots)

Le secteur de Neuves-Maisons s'est illustré dans la guerre de mouvement, qui devait, selon le Kayser, durer six mois. Le nombre de morts, d'invalides...

Page 8

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



mercredi 18 juin 2025

Une nouvelle classe ouvrira à la rentrée à l'école Léon-Blum (342 mots)

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni cette semaine. Plusieurs mois de négociation auront été nécessaires : une nouvelle classe va...

Page 10



vendredi 20 juin 2025

Rénovation, nature et soutien aux associations au cœur des décisions (313 mots)

Le conseil municipal de Messein s'est réuni le 16 juin 2025. La séance a donné lieu à plusieurs décisions importantes, toutes adoptées à l'unanimité...

Page 11



vendredi 20 juin 2025

Les décisions du dernier conseil (264 mots)

Lors de la dernière séance, le conseil municipal a validé la modification des horaires d'ouverture de la mairie. À compter du 1^{er} juillet, celle-ci...

Page 12



dimanche 22 juin
2025

Découverte de jardins naturels (188 mots)

Lors du dernier week-end, les CPIE (centres permanents d'initiative à l'environnement) avaient organisé une opération « Mon jardin au naturel » afin...

Page 13



lundi 23 juin 2025

Pumptrack : un circuit de glisse urbaine séduit jeunes et familles (393 mots)

C'est par une magnifique journée ensoleillée que le tout nouveau pumptrack a été inauguré. En présence de plusieurs personnalités politiques et...

Page 14



mardi 24 juin 2025

Festival La Palette : quand la culture se construit en bois et en lien (430 mots)

Trois jours de fête minutieusement préparés pour découvrir numéros inédits, talents locaux et groupes émergents avec toujours cette forte empreinte...

Page 15



lundi 30 juin 2025

Échos du dernier conseil municipal (184 mots)

► Adhésion. Le dernier conseil municipal a débuté par la proposition d'adhésion de la commune à l'AFL (Agence France Locale). Il s'agit d'une...

Page 16



lundi 30 juin 2025

Quand les architectes de demain réinventent la ville (352 mots)

Rues réinventées, quartiers transformés, salle polyvalente sous un nouveau jour... C'est la vision audacieuse qu'ont présentée jeudi treize étudiants...

Page 17

ACTUALITÉS DIVERSES

(4 articles)



vendredi 20 juin
2025

Nouvelle aire de covoiturage sur l'axe Nancy - Épinal (370 mots)

Une nouvelle aire de covoiturage a été inaugurée à Neuves-Maisons, en bordure de la route à quatre voies reliant Nancy à Épinal. Cette infrastructure...

Page 19



jeudi 26 juin 2025

Zoom Relance de la ligne Nancy-Contrexéville : un nouveau modèle pour le train du quotidien (604 mots)

Page 20



lundi 30 juin 2025

Vers un débat public pour le futur de la ligne ferroviaire 14 (325 mots)

Le conseil d'administration de l'Association développement de la ligne ferroviaire (ADLF) Nancy-Merrey, réuni à Sion, a décidé d'organiser un débat...

Page 22

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Station 7 : l'espace de coworking, un atout pour les entrepreneurs

« Station 7 », l'espace coworking du centre Ariane géré par le Pays Terres de Lorraine, a accueilli le public, mardi, en matinée portes ouvertes.

Inauguré il y a 18 mois (LER des 22 janvier et 29 octobre 2024) dans des locaux flamboyants neufs, au sein de la pépinière d'entreprises financée par la communauté de communes Moselle-et-Madon, propriétaire des lieux, il n'a pas encore atteint son plein potentiel. « Il faut du temps pour que le concept fasse son chemin, » positive Erika Berchier, organisatrice de la manifestation.

Émilie Bellec et Fabienne Lebel, deux visiteuses, ont d'abord visité, sous sa conduite, les locaux loués à Néomys, au niveau 10 du centre Ariane. Verdict : taille des bureaux, luminosité, entretien, la qualité est partout. Deux salles de réunion meublées de neuf complètent l'offre, ainsi que l'accès à des casiers et à des sanitaires complets.

Formations adaptées

Après un petit déjeuner gourmand concocté pour les visiteurs du jour, dans la vaste salle de repos jouxtant la cuisine de la Station 7, elles se sont ensuite installées à deux des huit postes de travail infor-

matiques de l'espace coworking. Grand, lumineux, fonctionnel et convivial, celui-ci a séduit les deux femmes, futures autoentrepreneuses, l'une dans le domaine du bilan de compétence, l'autre dans celui du prêt-à-porter en ligne.

Toutes deux ont en projet un site Internet, sans avoir les connaissances nécessaires pour le réaliser. Mathilde Gobetti, chargée de mission pépinières & événementiel de Terres de Lorraine, va rechercher un intervenant extérieur qui dispensera cette formation spécifique, susceptible d'intéresser plus d'un internaute. C'est l'un des « plus » proposés aux locataires de la Pépinière et aux coworkers : bénéficier de formations adaptées aux besoins de leurs activités professionnelles.

Comme les autres visiteurs, Émilie apprécie « l'esprit coworking. Sortir de sa routine, travailler hors de chez soi pour échanger avec d'autres personnes, partager des compétences, cela donne un autre regard sur sa pratique ».

Un espace de coworking est un espace de travail partagé, que

différentes personnes peuvent louer de manière ponctuelle et flexible. On peut visiter la Station 7 sans réservation.

D'autres locaux de bureau sont disponibles à la location au centre Ariane.

Renseignements auprès d'Erika Berchier, Tél. 03 83 15 67 00, mail « developpement@terresdelorraine.org ». ■



Station 7 n'est pas seulement un espace de travail partagé, c'est aussi une cuisine conviviale, un espace repas et un coin repos confortables où les futures autoentrepreneuses ont partagé un petit déjeuner gourmand avec Erika Bercher.

Centre d'activités Ariane,
240 rue de Cumène,
54230 Neuves-Maisons





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MAIZIÈRES

Dix ans de tournée de l'école de musique fêtés ce week-end

Pour fêter sa 10e tournée, l'école de musique E3M a vu les choses en grand et propose en plus de la tournée dans les différentes communes de la com.com Moselle et Madon, deux jours de festivités.

Didier Boucher, le directeur, souhaitait se démarquer des autres années et l'idée a germé de proposer en collaboration avec la commune de Maizières une fête mettant à l'honneur la musique mais aussi les autres arts de la rue.

La manifestation débutera le samedi 21 juin avec la chorale

locale du Rond'eau à 19 h, puis suivra un concert de l'école E3M et enfin un spectacle de feu et musique live.

Les festivités se poursuivront le dimanche à partir de 11 h 30 jusqu'à 18 h. Les spectacles se succéderont : concert de l'école E3M, jonglerie, le groupe de percussion Batucada, du cirque, le groupe les Atom's de Pont-Saint-Vincent.

Restauration et buvette seront assurées sur les deux jours par le foyer rural entre autres.

Dimanche, les enfants pourront se divertir avec les jeux en bois de la Filoche, une structure gonflable et les divers ateliers qui leur seront proposés. ■



Deux jours de musique et de spectacles sont prévus ce week-end.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

La mémoire de la Grande Guerre et le patrimoine industriel à l'honneur

Lors d'une cérémonie à La Filoche, Jean-Paul Vinchelin, ancien maire de Neuves-Maisons, a remis un ouvrage symbolique sur la mémoire de la Grande Guerre. Il défend aussi un nouveau projet de reconnaissance Unesco pour la vallée.

Le secteur de Neuves-Maisons s'est illustré dans la guerre de mouvement, qui devait, selon le Kayser, durer six mois. Le nombre de morts, d'invalides et les 4 années de combats l'ont contredit. » Par ces mots, Jean-Paul Vinchelin, ancien maire de la commune, a rappelé, à La Filoche, combien la guerre de 14-18 a été meurtrière sur la terre néodomienne aussi.

Représentant de l'Association des paysages et sites mémoriels de la Grande Guerre, il a été l'un des artisans du classement de ces sites à l'Unesco, en 2023. À ce titre, il a fait don à la médiathèque de l'ouvrage *Plaidoyer pour un hommage universel aux morts et disparus de la Grande Guerre : regards croisés*, écrit par Marie-Madeleine Damien, figure clé de ce projet.

Un hommage universel transmis localement

Le livre rend hommage aux soldats tombés sur le sol français, venus de dizaines de pays, ain-

si qu'à celles et ceux qui œuvrent aujourd'hui encore à en transmettre la mémoire. Il retrace les démarches menées pendant plus de 10 ans par l'autrice, avec Serge Barcellini et Jean-Paul Vinchelin, pour faire reconnaître, au plus haut niveau international, les paysages de la Grande Guerre.

Ce don, remis à Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), et à Matthieu Biche, responsable de la médiathèque, concrétise, selon l'édile, « une histoire de transmission, de solidarité et de mémoire collective, que nous aurons à cœur de partager avec vous, ici à La Filoche, avec un fonds documentaire local enrichi. »

Vers un nouveau classement Unesco

Jean-Paul Vinchelin, en lien avec Marie-Madeleine Damien, soutient désormais une nouvelle ambition : faire reconnaître à l'Unesco le patrimoine

minier et sidérurgique de la vallée.

Ce projet, porté avec la CCMM, l'Agence pour le patrimoine et la culture industriels (APCI), et la mairie de Neuves-Maisons a pour but de valoriser l'histoire industrielle, ouvrière et sociale du bassin. « La vie de partage continue, le monde associatif se doit de faire connaître cette mémoire. »

« Et pourquoi pas, à l'avenir, ajoute Filipe Pinho, enthousiaste, ouvrir un centre de ressources pédagogique ouvert à tous sur le site de la mine ! » ■



Jean-Paul Vinchelin (à droite) présente à Filipe Pinho, président de la com'com, et à Mathieu Biche (à gauche), le livre qui relate ce parcours.



COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Une nouvelle classe ouvrira à la rentrée à l'école Léon-Blum

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni cette semaine.

Plusieurs mois de négociation auront été nécessaires : une nouvelle classe va ouvrir à l'école Léon-Blum.

Face à une forte pression sur les effectifs scolaires, la municipalité a multiplié les démarches auprès de l'Éducation nationale. Les élus Pascal Schneider et Laurent Grenier, particulièrement mobilisés sur ce dossier, ont salué une issue favorable : « Cette ouverture évitera la surcharge des classes et offrira de meilleures conditions d'apprentissage dès la rentrée prochaine. C'est une vraie victoire collective. »

Petite ville de demain

La première délibération concernait la validation de la nouvelle version de la convention OPAH-RU, dans le cadre du programme « Petite ville de demain ». Ce texte précise les modalités d'intervention finan-

cière des partenaires engagés dans la rénovation de l'habitat.

Les montants annoncés sont significatifs : 2,49 millions d'euros de l'ANAH, 64 650 euros du Département et 788 750 euros de la communauté de communes.

Économie

La deuxième délibération portait sur la demande d'extension de l'entreprise ALOXE, implantée sur le parc Moselle rive gauche (Messein). Cette dernière souhaite installer une quatrième ligne de production de PET recyclé, destiné à l'emballage alimentaire.

Le conseil a donné un avis favorable à ce projet, qui s'inscrit dans une logique de transition écologique.

Foncier

La troisième décision concerne la cession à l'euro symbolique de plusieurs petites parcelles issues de l'ancien chemin du Champi. Cette régularisation,

réalisée en forme administrative, permet d'éviter des frais notariés tout en clarifiant la propriété.

Vente d'une parcelle

La quatrième délibération a entériné la vente d'une parcelle de 178 m² pour 5 340 euros à un riverain souhaitant mettre en vente son bien. Ce terrain n'étant plus d'intérêt général, la commune a accédé à sa demande.

Futur restaurant scolaire

Enfin, le dernier point à l'ordre du jour portait sur les travaux préparatoires à la construction de la future restauration scolaire. À l'été 2025, plusieurs bâtiments désaffectés, dont l'ancien bureau de poste, seront démolis. Une convention avec l'association REMISE permettra de valoriser les matériaux récupérables par le biais de leur revente, dans une démarche d'économie circulaire. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MESSEIN

Rénovation, nature et soutien aux associations au cœur des décisions

Le conseil municipal de Messein s'est réuni le 16 juin 2025. La séance a donné lieu à plusieurs décisions importantes, toutes adoptées à l'unanimité.

Les élus ont commencé par valider des ajustements techniques au marché de travaux de rénovation de la mairie. Ce chantier, engagé depuis décembre 2020 et attribué en mars 2025, nécessite des avenants sur plusieurs lots à la suite de demandes formulées par la maîtrise d'œuvre. Ces ajustements entraînent une augmentation du montant initial de 16 236,52 € HT, portant le total du marché à 1 050 747,72 € HT, soit une hausse de 1,57 %.

Cela concerne le busage de deux carnaux, l'enlèvement

de deux cuves a fuel découvert lors des premiers travaux de terrassement ainsi que l'enlèvement de tablettes extérieures en amiante. Le Conseil a approuvé ces avenants et autorisé le maire à signer les documents correspondants

La séance s'est poursuivie avec la présentation par Monsieur le Maire de la note de conjoncture 2 024 relative à l'activité de la ZAC des Coteaux, transmise par la société SOLOREM.

Favoriser la biodiversité

Une rectification a ensuite été apportée à la délibération d'octobre 2023 concernant la création d'un îlot de sénescence dans la forêt du Bois des Roches. Une erreur s'était glissée sur la surface indiquée : celle-ci est de 25 hectares et

non 60. Ce projet vise à laisser une zone forestière évoluer librement, sans exploitation, afin de favoriser la biodiversité. Seuls les arbres présentant un danger pour les promeneurs seront retirés, sans atteinte aux arbres sains ou aux habitats naturels.

La commune a également renouvelé son soutien aux associations locales. Une subvention de 600 € a été accordée à l'association Boule Loisir pour l'année 2025.

Enfin, les élus se sont prononcés sur des travaux de plomberie à réaliser dans les sanitaires de l'école Jean-Rostand. Le devis présenté par l'entreprise JSE, d'un montant de 10 605 € HT, a été accepté. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Les décisions du dernier conseil

Lors de la dernière séance, le conseil municipal a validé la modification des horaires d'ouverture de la mairie. À compter du 1^{er} juillet, celle-ci sera ouverte les lundis, mardis et jeudis de 11 h à 12 h et de 15 h à 17 h ; le mercredi de 11 h à 12 h puis de 13 h 30 à 19 h ; et le vendredi de 11 h à 12 h ainsi que de 13 h 30 à 17 h. La mairie sera désormais fermée le samedi. Le maire a justifié ce changement en évoquant « la nécessité d'adapter les horaires d'ouverture aux besoins des administrés ».

Par ailleurs, la commune a approuvé la signature d'une convention constitutive d'un

groupement de commandes avec la Métropole du Grand Nancy concernant un marché de fourniture d'électricité pour plusieurs bâtiments. Une autre convention a été adoptée entre Hydro Moselle et Madon, Heidelberg Matériaux France Granulats et la commune. Elle autorise le passage sur certaines parcelles situées dans la carrière exploitée par l'entreprise, dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'une centrale hydroélectrique.

Le conseil a également voté le déclassement du presbytère, désormais inscrit dans le domaine privé communal, le bâti-

ment ne répondant plus aux critères du domaine public.

Une autorisation a été donnée au maire pour signer une convention de financement relative aux travaux de dissimulation des réseaux d'électricité de la rue de Mirecourt.

Enfin, une taxe d'habitation sur les logements vacants a été instaurée. Elle s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2026 aux résidences secondaires et autres locaux meublés non occupés. Un arrêté a également été pris afin de réglementer le démarchage sur le territoire communal. ■





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—RICHARDMÉNIL

Découverte de jardins naturels

Lors du dernier week-end, les CPIE (centres permanents d'initiative à l'environnement) avaient organisé une opération « Mon jardin au naturel » afin de promouvoir la biodiversité et le respect d'un environnement naturel. Une opération à laquelle ont participé, sur la commune, Maurice (Bois impérial) ainsi que Laetitia et Alexandre (avenue des Roses), qui ont eu la générosité d'ouvrir leurs jardins au public. Un public qui a pu découvrir,

chez Maurice, un grand terrain de plantations diverses où se côtoient jardin potager et jardin fleuri, ainsi que des plants d'arbres rares pour notre région. Le tout, arrosé par un système de drainage judicieux utilisant les eaux pluviales. Chez Laetitia et Alexandre, c'est un autre type de jardin qui a été présenté : un espace à l'aspect désordonné mais qui, en réalité, est parfaitement réfléchi afin de laisser libre cours à la nature et où, grâce à un fauchage tardif, insectes, oi-

seaux et plantes font bon ménage. Deux exemples de jardins respectueux de l'environnement, où l'équilibre de la nature prime sur le rendement. ■



Le jardin de Laetitia et Alexandre est un havre pour la biodiversité.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—RICHARDMÉNIL

Pumptrack : un circuit de glisse urbaine séduit jeunes et familles

C'est sous un soleil radieux que la commune a inauguré son tout nouveau pump-track. Un circuit de 160 mètres pensé pour la glisse urbaine, qui a séduit dès ses premiers tours de roues.

C'est par une magnifique journée ensoleillée que le tout nouveau pump-track a été inauguré. En présence de plusieurs personnalités politiques et associatives, et d'un public nombreux, M. Boussert, le maire, a eu le plaisir de couper le ruban, sous les regards brillants des premiers usagers, impatientes de découvrir le circuit.

Un circuit ludique, technique, tout à la fois sportif et pédagogique, réalisé de main de maître par la société CG Concept, experte en la matière. Il faut dire que le tracé, long de 160 m, a été dessiné par le champion du monde 2019 de Crankworx. C'est dire si chaque bosse, chaque virage a été pensé de façon à combler tous les passionnés de glisse urbaine, du débutant au confirmé.

Un équipement au cœur de la plaine des sports

Ce pump-track, s'intégrant parfaitement dans la plaine des sports (foot, tennis, city park, espace jeunesse) a ravi les spectateurs par son esthétique. Avant de lâcher les premiers bikers, M. Boussert n'a pas manqué de remercier les financeurs du projet, notamment la région Grand Est, le département et la communauté de communes.

Pour ouvrir les festivités en musique, l'association locale Snap Dance a proposé une démonstration haute en couleurs de danse moderne et de hip-hop. Le conseil municipal des jeunes (CMJ), très impliqué dans le projet, a salué cette belle réussite par la voix de Lison, la jeune maire, en proposant un atelier de customisation des casques pour les usagers présents. Bien dans la ligne du projet Kaisen qui guide les actions du CMJ, Lison a rappelé combien chaque petit pas compte, et combien chaque

apprentissage peut avoir de grands effets.

Un foodtruck, invité pour la circonstance, a permis d'offrir crêpes salées ou sucrées, et de nombreux habitants, de tous âges (le plus jeune avait 5 ans), ont pu s'en donner à cœur joie sur le circuit jusqu'en soirée.

Désormais ouvert gratuitement aux usagers et facile d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), le site sera végétalisé à l'automne afin de bien s'intégrer dans son écrin naturel. ■



Les plus jeunes attendaient impatiemment la fin des discours pour s'élancer.





SORTIR—MARON

Festival La Palette : quand la culture se construit en bois et en lien

La Palette fête sa 10e et dernière édition, sur le thème de la fête foraine, du 27 au 29 juin, sur les bords de la Moselle à Maron.

Trois jours de fête minutieusement préparés pour découvrir numéros inédits, talents locaux et groupes émergents avec toujours cette forte empreinte de l'association Mets le son.

À l'origine, une bande de copains fête la fin de l'année scolaire au bord de la rivière. L'année suivante, avec l'aide des habitants, canapés et podium en palettes enrichissent le lieu. Trois ans plus tard, 200 personnes répondent présent. En 2015, l'association Mets le son naît pour encadrer cette belle aventure humaine. Théo Aubrun, 18 ans alors, en est le premier président.

Aujourd'hui, l'association compte une quarantaine de membres de 20 à 35 ans, venant de tous les horizons, unissent leurs talents pour faire vivre la culture en milieu rural et le lien intergénérationnel par la création d'événements tel que le festival La Palette.

Un village éphémère

La majorité des installations est en bois de récupération.

Seul le bois des scènes est acheté. Une trentaine de bénévoles s'installent un mois avant, vivent sur place et démontent tout ensuite. Cuisine, couchage, sanitaires, poulailler : une vraie communauté avec 60 repas par jour et 300 pendant le festival ! « La Palette est un espace de professionnalisation incroyable », souligne Grégoire Jeannot, coprésident.

Le programme

Quatre spectacles agrémente- ront le festival dont deux tout public, le samedi.

Le 27 juin, de 18 h à 02 h, c'est le lancement ! « Viens tôt, reste tard. L'espace est à nous ! », telle est la consigne. Et les amplis chaufferont, les corps bougeront avec du rock, du rap, du hip-hop, de l'électro... La palette est large !

Le samedi, début du festival dès 15 h jusqu'à 2 h avec d'autres groupes de même style. Le dimanche de 14 h à 23 h, on savoure les dernières notes, le bouquet final. Puis, dernier tour de manège avant

le clap de fin et... une autre histoire à réinventer.

En pratique

Les réservations se font via le site : <https://www.helloasso.com/associations/mets-le-son> ou en direct à Maron.

Camping : ouverture du vendredi 27, 17 h au dimanche 29, 14 h. Des bracelets sont à récupérer à l'entrée du festival.

Tarifs spectacles, concerts : 7 € parce que la culture doit être accessible à tous ou 10 € tarif standard ou 15 € en soutien à l'association qui perdure même si le festival, lui, ferme ses portes. ■



La Palette festival a permis à des jeunes de se professionnaliser en menuiserie, charpenterie, décoration, événementiel... Un mois pendant lequel l'expérience de vie communautaire est riche.





Échos du dernier conseil municipal

► **Adhésion.** Le dernier conseil municipal a débuté par la proposition d'adhésion de la commune à l'AFL (Agence France Locale). Il s'agit d'une banque qui répond aux besoins de crédit par des capacités de financements plus faciles aux communes ayant une trésorerie saine, un budget équilibré. Ce qui est le cas pour Sexey-aux-Forges. La CCMM prend en charge une partie de l'adhésion. La proposition est adoptée à l'unanimité.

► **Taxe d'habitation sur les logements vacants.** L'ensemble communautaire instaure l'impôt sur les logements vacants depuis plus de deux ans, qui ne sont pas mis en vente ou en cours de travaux. Adopté à l'unanimité.

► **Permis de démolir.** A été adoptée l'institution d'un permis de démolir, permettant un droit de regard sur la démolition, en étudiant les risques pour les construc-

tions attenantes ou les dangers potentiels.

► **Tarifs de la salle polyvalente.** Il est constaté une bonne gestion et une location très satisfaisante. Une augmentation de 1 % des tarifs a été votée.

► **PLUi.** Le Plan local d'urbanisme intercommunal est entré en application depuis le 16 juin. Il est consultable en mairie. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Quand les architectes de demain réinventent la ville

Six mois après le début du partenariat entre la municipalité et l'École supérieure d'architecture de Nancy, treize étudiants ont dévoilé leurs premières réflexions.

Rues réinventées, quartiers transformés, salle polyvalente sous un nouveau jour... C'est la vision audacieuse qu'ont présentée jeudi treize étudiants de l'École supérieure d'architecture de Nancy aux élus néodomiens. Six mois après le début d'un partenariat entre la mairie et l'école, ils ont dévoilé le fruit de leurs recherches, offrant un aperçu d'une « ville imaginaire » inspirante.

Réinterpréter le logement ouvrier

Leur travail s'inscrit dans un projet d'étude axé sur la transformation de bâtiments existants. Pour cela, ils se sont penchés sur plusieurs sites emblématiques de Neuves-Maisons dont ils avaient fait la découverte au cours de l'hiver, guidés par Laurent Grenier, adjoint à la culture.

Pendant près d'une heure, Hugo, Clément, Léa, Alexia,

Alicia, Coline, Émile, Marie-Sara, Zoé, Alycia, Baptiste, Audrey et Emmy ont projeté sur écran et commenté leurs esquisses. « Valoriser un potentiel paysager », « insuffler une identité patrimoniale » ou encore « réinterpréter le logement ouvrier », leurs propositions ne se contentent pas de renouveler l'esthétique. Elles intègrent aussi les défis actuels comme la transition écologique, la densification intelligente et la fin du modèle « tout pavillonnaire ».

Les élus présents ont été bluffés par la qualité des recherches et l'audace des approches de ces architectes en devenir.

« On est au début d'une démarche, a annoncé le maire Pascal Schneider. Ils ont travaillé sans filet, ils ont débordé d'imagination. L'objectif, c'était de les laisser exprimer leurs envies, avec l'idée de les faire réfléchir sur les édifices des

années 1850 à 1950. Le prochain chantier donnera un prolongement à cette étude. Il y a des choses très intéressantes sur le bâti et sur l'espace foncier, des choses réalisables à moyen terme. On doit s'inspirer de leur réflexion. »

Le maire a proposé une nouvelle rencontre en fin d'année avec les étudiants concernés, afin de réfléchir avec eux à la concrétisation de ces visions. ■



Les étudiants ont présenté aux élus des projets dont certains sont « très réalistes à moyen terme ». Il s'agit, selon le maire, de « laisser s'exprimer les rêves ».



ACTUALITÉS DIVERSES



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Nouvelle aire de covoiturage sur l'axe Nancy - Épinal

À Neuves-Maisons, une nouvelle aire de covoiturage de 45 places a été inaugurée en présence des élus du département. Ce nouvel aménagement s'inscrit dans une stratégie plus large de développement durable et de sécurité routière engagée par le conseil départemental.

Une nouvelle aire de covoiturage a été inaugurée à Neuves-Maisons, en bordure de la route à quatre voies reliant Nancy à Épinal. Cette infrastructure de 45 places figure parmi les 13 aires directement gérées par le conseil départemental. Conçue dans une démarche de sobriété environnementale, elle est équipée de panneaux photovoltaïques, d'un dispositif de traitement des eaux pluviales et d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Le site est situé à proximité d'un giratoire à fort trafic, connu pour sa dangerosité. Un aménagement spécifique y a été réalisé, nécessitant un investissement de plus de 240 000 €.

Le département de Meurthe-et-Moselle inscrit cet aménagement dans une politique globale visant à répondre aux enjeux environnementaux, climatiques et d'innovation appliqués à ses infrastructures rou-

tières. Une étude a démontré que le covoiturage constitue, à l'horizon 2030, l'un des six leviers identifiés pour réduire les effets de la saturation routière.

Des projets développés sur tout le territoire

Plusieurs opérations ont été conduites sur les aires départementales : extension des capacités de stationnement, création de nouvelles aires, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Ces évolutions ont permis de développer les sites de Lesménils, Bréhain-la-Ville et Flavigny-sur-Moselle. L'aire récemment ouverte à Neuves-Maisons se situe sur une dépendance routière entre la D570 et la D913, auparavant déjà utilisée pour le stationnement. Elle vient en complément des 25 places aménagées à Ceintrey, réorganisées en 2023.

La programmation de nouvelles infrastructures se poursuit, notamment à Custines.

Actuellement, 60 aires de covoiturage sont recensées sur le domaine public en Meurthe-et-Moselle, représentant une capacité totale de 1 900 places.

En marge de cette inauguration, les élus et l'équipe municipale ont visité le chantier d'un futur quartier intergénérationnel, qui comprendra notamment une structure multi-accueil, un espace culturel et des résidences pour personnes âgées. Le programme s'est achevé par une visite de l'entreprise France Élévateur. ■



La nouvelle aire de covoiturage de 45 places a été inaugurée en présence des élus du Département.





Zoom Relance de la ligne Nancy-Contrexéville : un nouveau modèle pour le train du quotidien

Après neuf ans de fermeture, la liaison TER n° 14 entre Nancy et Contrexéville est remise sur les rails à la faveur d'un contrat inédit en France. La Région Grand Est, qui vient de reprendre la propriété d'une partie de l'infrastructure, va laisser un prestataire unique exploiter, à la fois le service ferroviaire et la gestion du rail entre ces deux villes de Meurthe-et-Moselle et des Vosges. « Après la fermeture d'une portion de la ligne en 2016, l'enjeu était de rassembler des acteurs capables de faire rouler des trains et d'assurer les travaux », explique David Valence, président de la commission transport, déplacement et infrastructure à la Région Grand Est. *Exit* la SNCF : le prestataire retenu est la société Nova 14 qui est composée de NGE (Nouvelles Générations d'Entrepreneurs), Transdev et de la Banque des territoires.

70 km de rails à refaire

Cette sorte de partenariat public-privé a été rendue possible par le nouveau pacte ferroviaire de 2018, qui a entériné l'ouverture à la concurrence sur le TER. La loi d'orientation des mobilités de 2019 a ensuite permis à une Région de devenir propriétaire d'une infrastructure ferroviaire. Ce qu'a fait la région Grand Est pour l'axe Xeuilley-Vittel, soit

70 km de rails à refaire entièrement.

L'ensemble des travaux, qui vont débuter en septembre 2025, devraient durer près de trois ans. Coût de l'opération : 150 millions d'euros que la Région paiera dans les vingt-deux prochaines années. « L'objectif est de passer de cinq allers-retours par jour à trente », affirme David Valence. « C'est un projet très ambitieux qui doit nous permettre de viser 500 000 voyages par an. »

Un nouvel espoir

Pour André Lott, président de la Fédération nationale des usagers des transports en commun (Fnaut) du Grand Est, la réouverture est une bonne nouvelle : « Notre rôle est de tout faire pour inciter les habitants du territoire à se renseigner sur les alternatives en matière de mobilité. À chaque déplacement, chacun doit se demander : "Est-ce que je ne pourrais pas prendre le train au lieu de prendre ma voiture ?" Pour ça, il faut que l'offre soit à la hauteur. C'est une bonne chose que la Région ait pu impulser de nouveaux travaux. »

Justement, sur cette portion entre Xeuilley et Vittel, la Fnaut milite pour qu'il y ait plus d'une zone d'évitement.

Ces prolongements de rail permettent au train de se croiser sur des lignes à voie unique. Aussi, cela amoindrit l'impact d'une d'avarie ou d'un retard de train.

Viable à long terme ?

Émettant quelques réserves, André Lott prend l'exemple de la réouverture de la ligne Épinal-Saint-Dié dans les Vosges. Relancée officiellement en décembre 2021 après trois ans de fermeture, la liaison a fait l'objet d'une cure de jouvence. Montant des travaux initiaux : 21 millions d'euros, dont 40 % payés par l'État et 60 % par la Région.

Cette répartition des charges inquiète André Lott. « Le fait que la Région investisse à cette hauteur doit nous interroger », explique-t-il. « Les collectivités locales, qui ne sont pas en bonne santé financière, ne pourront pas payer autant pour le ferroviaire sur le long terme. »

Les opposants aux orientations du transport voyageur craignent de voir des disparités entre régions sur les petites lignes, celles que SNCF Réseau appelle les lignes de desserte fine du territoire (LDFT). Le gestionnaire d'infrastructure ferroviaire français rappelle que, en 2025, ces lignes représentent un

quart du réseau ferré national, soit environ 7 000 sur 30 000 km. Avec, sur ces 30 000 km, 1 000 km de lignes qui desservent les espaces périurbains des grandes agglomérations. ■



La ligne 14 reliant Nancy à Contrexéville va être rouverte aux TER. Photo Pascal Brocard

par Maxime Courché





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—SAXON-SION

Vers un débat public pour le futur de la ligne ferroviaire 14

À la suite d'un amendement adopté par les députés, l'association développement de la ligne ferroviaire Nancy-Merrey s'inquiète du financement des infrastructures et du devenir de la ligne qui sera bientôt en travaux.

Le conseil d'administration de l'Association développement de la ligne ferroviaire (ADLF) Nancy-Merrey, réuni à Sion, a décidé d'organiser un débat public dont l'ordre du jour a été ainsi fixé : visibilité technique des travaux et financement de la ligne 14.

En présence de la maire de Saxon-Sion, le conseil d'administration (CA) de l'ADLF Nancy-Merrey s'était réuni au Relais de la Colline, sous la présidence de Pascal Lopez.

Le CA a pris connaissance d'un événement inquiétant ses membres : « La prise, par l'Assemblée nationale, d'un amendement visant la suppression de l'Agence de financement des infrastructures de transport en France. Une agence dont le conseil d'administration est présidé

par Franck Leroy, président de la Région Grand Est, qui assure depuis vingt ans pour le compte de l'État, le financement des grandes infrastructures de transport de notre pays », rappelait Pascal Lopez. D'où la question : « Qu'en est-il, aujourd'hui, du financement de la ligne ferroviaire 14 ? » La réponse est entre les mains de la Région Grand Est.

Quels travaux ?

Le débat pourra porter sur les conditions du service attendu, comme la possibilité d'arrêts à la demande et la fréquence du nombre de trajets. Et Pascal Lopez d'évoquer un service que pourrait rendre la ligne 14 : « Pour peu que les travaux de rénovation le permettent, la ligne 14 pourrait servir de délestage en cas d'incident sur la ligne 15. »

Autant de sujets pouvant être discutés lors du débat public qui aura lieu le jeudi 25 septembre à 18 h, à l'espace Chaudeau à Mirecourt ; peu de temps après le début des travaux.

Le chantier est aujourd'hui annoncé à chaque passage à niveau avec des panneaux portant la mention « Chantier interdit au public ». ■



Le conseil d'administration de l'association est présidé par Pascal Lopez (à gauche).





MÉTROPOLE DU GRAND NANCY—GRAND NANCY

La Scalen, « incontournable sur le territoire », fête ses 50 ans

Alors que l'agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine a fêté son demi-siècle ce mardi dans les grands salons de l'hôtel de ville à Nancy, son président, Bertrand Kling, mesure le chemin parcouru. Et insiste sur l'importance des coopérations.

Bertrand Kling , que vous inspire cet anniversaire ?

« On dit que c'est le bel âge et c'est certainement de bon augure pour cette agence qui était née d'un souhait de coopération entre la ville de Nancy, le district urbain et l'État. Quand on voit l'évolution, les coopérations mises en place, les études proposées aux collectivités mais pas que... Nous avons acquis une expertise reconnue et l'assemblée générale, qui s'est déroulée ce mardi, montre que nous avons progressé à un niveau tel qu'aujourd'hui, nous sommes incontournables sur le territoire pour "faire ensemble" nos différents territoires. Il y a bien le Sillon lorrain sur Thionville, Metz, Nancy et Épinal, mais, sur la partie Sud Lorraine, nous avons besoin de coopérations. Et qui peut faire le lien entre les différents territoires pour l'organiser ? C'est bien l'agence Scalen. »

« *Le Sud Lorrain doit aussi s'organiser* »

Vous pensez que cet accompagnement est d'autant plus important dans la société actuelle avec toutes ses lourdeurs ?

« Et surtout les chocs sociétaux qui nous impactent au quotidien au présent et dans un avenir proche, comme la démographie [...] Il y a aussi des questions de logement, de mobilité, le ferroviaire... Nous avons besoin de nos voisins du sud, et eux ont besoin de nous. Ce que cela met en évidence, c'est que sans les autres, on ne peut pas anticiper et travailler pour demain. »

Vous organisez une causerie débat demandant si les coopérations territoriales seraient une des clés de développement du Sud Lorraine pour les cinquante prochaines années. Quel est votre avis sur la question ?

« On a voulu volontairement quelque chose d'ambitieux même si, aujourd'hui, l'élu que je suis navigue à vue avec les difficultés que nous avons et celles qui arrivent qui seront

peut-être plus fortes. Néanmoins, il nous faut un fil conducteur pour préparer l'avenir et voir au-delà de nos personnes et de nos mandats [...] Les coopérations avec le nord de la Lorraine continuent mais nos amis du nord du département regardent au-delà, vers le Luxembourg où il y a une énorme force d'attractivité. C'est pour cela que le Sud Lorrain doit aussi s'organiser car nos amis vosgiens, meusiens et même haut-marnais cherchent des territoires avec lesquels coopérer. » ■



Président de Scalen depuis 2021, le maire de Malzéville, Bertrand Kling, insiste sur l'importance de coopérer : « Sans les autres, on ne peut pas anticiper et travailler pour demain. ». Photo Anthony Guille

Propos recueillis par Anthony Guille

